

JUGEMENT D'UN TRIBUNAL D'EXCEPTION

- **Jean-Paul PERES: suspendu pour 3 ans**
- **Claude SEILER: exclu**

Souvenez-vous du nom de ceux qui ont permis cette ignominie après avoir tenté tout au cours de la semaine qui précédait de trouver des « arrangements » avec les présumés coupables. Avoue, et tu ne seras pas châtié.

Il n'y a pas d'arrangement possible avec ceux qui par cupidité osent attenter à nos valeurs.

Nous l'avons dit à :

- Jean Claude TARDIVAT qui présidait
- Dominique LE GUERINEL, nommé AGM le 31 Mars 2010
- Jean Pierre ROLLET, nommé AGM le 31 Mars 2010
- Peter BLOCH
- Jean Paul DUPINAY, nommé AGM le 31 Mars 2010
- Paul STUDNIA
- Claude VAZEILLES

Nous les avons prévenus que nous serions bientôt de retour, et qu'ils auraient alors à se justifier, en espérant que leur conscience les a déjà traduits devant ce tribunal terrible que le miroir renvoie.

Après que nous avons été accueillis par des vigiles, car il faut craindre les débordements des Frères ! Le CDN commence par la lecture de la Règle en 12 Points que le Président souhaitait rappeler, afin que les Frères qui étaient venus assister gardent leur calme.

La réaction de la salle fut vive, de les entendre demander l'application d'une règle qu'ils ne respectent pas eux-mêmes en s'adressant à ceux qui demandent que l'on revienne à ces valeurs, et qui pour cela ont mobilisé la France entière depuis six mois.

Merci mes Frères, à tous ceux qui se sont déplacés pour nous soutenir, au témoignage de soutien de ceux qui se sont manifestés par tous autres moyens. Tous, vous nous avez demandé de ne pas faiblir comprenant que la victoire est proche.

Soyez sans inquiétude, nous vous avons entendu, ainsi que tous ceux qui avec nous, se sont mobilisés pour mettre un terme à cette inanité ; qu'ils soient Frères et même profanes, choqués par ces abus de droit.

Certains dans l'entourage de François STIFANI vont peut être se réjouir de ces exclusions, ils auraient tort, car ce bonheur sera éphémère !

D'autres, qui luttent pour pratiquer la Franc-maçonnerie qu'ils aiment, seront tristes, désabusés, pensant que le pouvoir mis en place par quelques mauvais Compagnons a encore quelques beaux jours devant lui. Ils se trompent tout autant.

Il y a ceux qui pensent que la Vérité triomphe toujours, ils sont les plus nombreux, ils nous ont portés au cours de ce combat difficile, nous demandons à tous nos partisans de ne pas se démobiliser.

Nous vous promettons de chasser les marchands du Temple avant la fin de l'année, et peut-être avant.

Nous avons combattu ensemble. Nous avons grâce à vous gagné des victoires :

- Celle de notre Assemblée Générale du 25 Mars
- La réponse au questionnaire tendancieux qui vous a été adressé, et pour lequel vous avez à nouveau répondu massivement que vous ne vouliez plus de François STIFANI.

Nul doute, que les GMP ne pourront plus continuer longtemps à soutenir ceux qui bradent nos valeurs, ou ils devront eux aussi rendre des comptes, dans cette organisation où ceux qui dirigent pensent qu'ils peuvent disposer de l'argent des Frères comme s'il était leur propriété.

Enfin, le Conseil de Discipline du 9 Juin n'est pas une défaite, mais la démonstration du cynisme de François STIFANI qui, nomme des Assistants Grands Maîtres à sa botte pour s'assurer d'une majorité au CDN, alors même qu'il ne disposait plus de la légitimité pour faire ces nominations après son échec à l'Assemblée Générale.

Il pense ainsi pouvoir gagner du temps et reprendre en main une situation qui lui échappe.

Nous allons, tous ensemble, lui montrer notre volonté de revenir à la régularité maçonnique et à la sérénité à l'intérieur de nos Temples.

Ensemble, nous sommes capables de triompher de ses turpitudes et de celles de ces affidés.

FMR continue à vivre, à recevoir vos adhésions et vos dons, ceci est le signe de votre mobilisation et la marque de votre espérance.

Ne quittez pas la GLNF, nous serons bientôt de retour grâce à vous et à notre volonté commune.

Nous vous embrassons fraternellement

Claude SEILER

Jean-Paul PERES